

En cas de vente d'un bien immobilier

CONTRÔLE DE BRANCHEMENT AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour ce faire, veuillez prendre rendez-vous au :

**0977 408 408**

Appel non surtaxé



Ce contrôle vous sera facturé au prix de 216.33€ TTC (valeur au 01/01/2025).

Le propriétaire est invité à mettre à disposition du technicien tous les éléments en sa possession permettant de faciliter les vérifications.